

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 37 (1957)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial

Ce premier numéro de l'an se présente sous une forme nouvelle. Nous espérons disposer ainsi d'un instrument de travail toujours plus utile et toujours mieux apte à défendre la cause de relations franco-suisse étroites et cordiales.

Cette cause aura besoin cette année de toutes les bonnes volontés, puisque dans quelques mois un nouvel accord commercial sera négocié entre nos deux pays.

Leur amitié traditionnelle sera évoquée à cette occasion. Il faudra que l'on sache alors que la vraie amitié doit savoir s'adapter aux circonstances nouvelles et que le propre de vrais amis est de savoir « repenser » leur amitié commune chaque fois que cela est nécessaire.

En 1956, la Suisse a vendu en France pour 549,2 millions de francs suisses de produits divers tandis que les ventes de la France en Suisse ont atteint près de 950 millions de francs suisses. Ces chiffres sont éloquentes. Ils sont, d'une part, le symbole du puissant courant économique qui lie les deux pays. Ils représentent, d'autre part, un pourcentage important de leurs exportations totales.

Si les événements conduisent à « repenser » les bases de l'amitié franco-suisse, il conviendra de se rappeler que l'Europe, telle qu'on cherche à l'édifier, ne permet pas les mesures protectionnistes, mais s'établira au contraire selon les lois économiques et commerciales les plus usuelles. Une de celles-ci — peut-on le souligner ? — précise que les bons clients méritent un traitement convenable, sinon favorisé.

Les relations économiques franco-suisse devraient donc connaître un avenir heureux. C'est là le vœu très sincère que nous formons en exprimant, en ce début de 1957, nos meilleurs souhaits à tous nos lecteurs, pour eux-mêmes, leur famille et leur profession.

**Chambre de commerce suisse en France.**